

Les candidats à l'élection du Parlement européen du 9 juin 2024 répondent au questionnaire de l'UNAF



Liste Marie Toussaint

<https://ecologie2024.eu/>

Engagement n° 1 : les pesticides

Oui, il est fondamental de valoriser une agriculture saine et sans toxique, qui respecte notre santé et celle de la biodiversité. Nous défendons la réduction d'ici 2030 de 80 % d'utilisation des pesticides et 20 % d'engrais de synthèse, à commencer par les plus dangereux. Aussi, nous devons réduire d'au moins 50 % l'utilisation d'antimicrobiens tels que les antibiotiques destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture. Pour ne pas laisser nos producteurs et productrices sans solutions, nous accompagnerons tous les acteurs des filières (paysans, aval et amont), renforcerons le conseil et la recherche.

Par ailleurs, nous demandons l'application du principe de précaution sur les nouvelles techniques génomiques dont les impacts sont inconnus et non maîtrisés ; et donc continuerons à nous opposer à la mise sur le marché des nouveaux OGM. Enfin, jusqu'à aujourd'hui les effets négatifs liés à l'usage des toxiques (santé, pollution...) sont soit en partie mutualisés (augmentation des dépenses publiques, pertes de biodiversité collective) soit reposent sur des acteurs qui ne sont pas à l'origine des pollutions (dont la filière apicole). Nous proposons de mutualiser les effets positifs des pratiques agro-écologiques au travers des paiements pour services rendus à la nature afin que s'engager dans la transition intéresse le plus grand nombre.

Engagement n° 2 : le frelon asiatique

La lutte contre les espèces invasives est un enjeu crucial, en particulier le frelon à pattes jaunes. Si des initiatives sont proposées aux niveaux national et local, des moyens conséquents doivent être déployés à l'échelle européenne et en concertation avec nos voisins.

Nous œuvrerons au renforcement des moyens et de la coordination dans la lutte contre les espèces invasives et contre la diffusion, via les activités humaines, des pathogènes et ravageurs. Cela passe notamment par l'amélioration de nos connaissances et le développement d'alternatives plus efficaces et aux moindres impacts que les insecticides et pièges néfastes pour l'environnement. Cela passe aussi et toujours par le renforcement des milieux, et la diversification biologique, afin d'améliorer la résilience naturelle.

Aussi, nous souhaitons la mise en place et l'élaboration au niveau européen d'un plan de sauvetage des insectes, prenant en compte notamment les enjeux liés aux pesticides, à la pollution lumineuse, à la perte d'habitat et aux prédateurs. Dans l'indifférence générale, les populations d'insectes disparaissent et de nombreuses espèces sont en voie d'extinction. Or, avec leur effondrement, c'est tout l'équilibre de notre environnement qui est menacé.

Engagement n° 3 : le varroa

Oui, de la même manière que pour le frelon asiatique et dans le cadre de notre plan de sauvetage des insectes et de lutte contre les espèces invasives, une lutte efficace contre ce parasite doit être engagée.

Engagement n° 4 : la PAC

Oui, nous souhaitons réorienter la PAC pour qu'elle soit plus juste pour celles et ceux qui produisent et plus durable pour la planète et la biodiversité. Nous souhaitons sortir d'un modèle qui détruit pour aller vers un modèle qui protège et qui répond aux besoins de toutes et tous. Nous affirmons depuis des décennies qu'une autre PAC est possible et prônerons ce changement de modèle. Dans la perspective de la révision de la PAC, nous voulons passer à un financement de l'emploi plutôt que des hectares. Cela permet d'arrêter l'encouragement des grandes monocultures et de favoriser des fermes qui utilisent des pratiques plus respectueuses (qui nécessitent souvent plus de main-d'œuvre), notamment la diversification et la rotation des cultures. Ces pratiques sont plus favorables à la biodiversité. Comme dans les villes où les Écologistes sont aux responsabilités, le développement de l'agri-culture biologique, notamment grâce à la force de la commande publique, est un axe central d'une politique agricole et alimentaire européenne.

Nous œuvrons aussi pour des semences libres, biologiques et diversifiées car le monopole actuel de certains industriels et l'homogénéisation des semences appauvrissent nos sols et nos alimentations. Nous mettrons en place un plan de transition de l'élevage vers des systèmes biologiques, extensifs, à taille humaine et respectueux de la condition animale. Pour cela, il nous faut accompagner et financer la restructuration-diversification des fermes et des filières ; soutenir les élevages pastoraux, herbagers et plein air ; adapter les mesures de biosécurité aux élevages en extérieur. Enfin, nous portons l'ambition d'une transition globale de l'agriculture. Cette (r)évolution ne peut se faire qu'avec un accompagnement public des paysans et de l'ensemble des acteurs des filières agricoles. C'est le sens de nos propositions d'appui financier à la transition et de renforcement des dispositifs de recherche, de conseil et de formation.

Engagement n° 5 : les haies

Oui, le retour à un environnement plus vert et plus diversifié, en âges comme en espèces, est fondamental à la fois pour ralentir les impacts du dérèglement climatique et pour protéger nos abeilles. Dans le cadre de la prochaine PAC, nous voulons également travailler à la rémunération des prestations agro-écologiques pour développer les services écosystémiques, notamment la replantation des haies, les jachères, etc.

Il nous faut aussi renforcer la protection des forêts et bois existants, interdire les coupes rases comme cela se fait en Suisse et faire de la foresterie une filière durable (réhabiliter les petites scieries, encadrer l'usage de la biomasse forestière, organiser une hiérarchisation des usages...). Par ailleurs, l'effondrement de la biodiversité étant un enjeu international, il nous faut aussi limiter notre impact sur le reste du globe et lutter contre la déforestation importée.

Engagement n° 6 : les miels importés

Nous devons adapter notre politique commerciale avec nos ambitions environnementales. Nous proposons d'établir une directive transversale permettant d'introduire des mesures-miroirs s'appliquant à l'ensemble du commerce européen. Ceci permet d'aligner les exigences sociales et environnementales des produits importés avec celles pratiquées en Europe en matière de durabilité, d'environnement, de santé, de gouvernance ou de bien-être animal. Par ailleurs, les accords doivent prévoir des sanctions en cas de non-respect de ces exigences et, donc, des contrôles. Ces derniers doivent également être étendus à l'enjeu de qualité des produits. Les « faux miels » ne doivent plus ni entrer ni être produits sur le marché européen et concurrencer la production apicole. Au niveau local, les Écologistes mettent en place des sécurités sociales de l'alimentation qui permettent de rétablir le lien entre les producteurs et les consommateurs locaux. Le développement de ces initiatives est un levier pour permettre aux apiculteurs de consolider leur marché local et aux personnes de bénéficier d'un miel de qualité.

Engagement n° 7 : les miels d'assemblages

Si nous nous félicitons des nombreuses et significatives avancées qui ont eu lieu pour l'environnement lors de la précédente mandature, la plupart d'entre elles consistent en des objectifs ou des normes, qu'il est maintenant fondamental de voir être appliquées et accompagnées de moyens pour leur mise en œuvre. Les Écologistes au Parlement y seront particulièrement vigilants.

Par ailleurs, encore de trop nombreux États ne sont pas alignés avec ce qui a pourtant été voté au niveau européen. Lors de la prochaine mandature, il sera nécessaire – en plus de continuer à pousser nos ambitions et à enfin investir massivement pour la transition et pour l'écologie – de garantir le respect par les États membres des législations environnementales de l'Union. Mise en place d'une quasi-automatisation des déclenchements de procédures en cas d'infraction ; dotation en personnel des services compétents européens et nationaux ; garantie d'une divulgation transparente des informations ; inspections environnementales ; possibilité pour la Commission de retenir, voire récupérer les fonds alloués à des États membres en cas de pratiques ou projets nuisibles à l'environnement. Les Écologistes portent également le renforcement de la mise en réseau et coordination des agences nationales qui, encore trop souvent, fonctionnent à l'échelle des États alors que les enjeux sont globaux, comme le montrent par exemple les interdictions de toxiques.

Engagement n° 8 : le budget UE pour l'apiculture

L'apiculture et la biodiversité sont interdépendantes. Sans abeilles, pas d'équilibre écosystémique ; et sans un bon état de la nature, pas de vie possible pour les abeilles. Nous devons donc massivement investir dans la restauration et la protection de la nature, conformément aux recommandations scientifiques, mais aussi aux études de la Commission européenne elle-même, qui préconise un doublement des investissements chaque année, pour atteindre 50 milliards d'euros. Par ailleurs, afin d'accompagner la transition agricole vers des pratiques plus écologiques, nous mettons en place un mécanisme de dotation (de carrière) ainsi qu'un fonds de transition agricole permettant d'accompagner les paysans dans leurs investissements pour des pratiques agro-écologiques, en particulier lors de la transmission des activités. Par ailleurs, nous souhaitons que soient rémunérées les bonnes pratiques écologiques, respectueuses du bien-être animal. Enfin, la réforme du calcul de la PAC que nous portons privilégie le soutien à l'emploi et non plus la taille des exploitations. Cette transformation radicale favorisera les exploitations aujourd'hui largement écartées de la PAC (viticulture, maraîchage...) dont les fermes apicoles qui seront directement bénéficiaires des soutiens publics à l'agriculture.